# CaP FiniStère





**VENDREDI 14 JANVIER 2011** 

Dispensé de timbrage BREST CTC

# La nouvelle alliance

La majorité régionale veut renouer une nouvelle alliance entre la Bretagne et ses agriculteurs.

La Bretagne est la première région agricole de France, en tête pour les productions de lait, d'œufs, de porcs et de volailles, mais aussi de choux-fleurs, d'artichauts, d'échalotes et de tomates sous serre. Son développement économique s'explique en grande partie par le dynamisme agricole des "Trente glorieuses".

Aujourd'hui encore, la surface agricole utile occupe 65% du territoire et la part de l'emploi agricole représente environ 6% de l'emploi régional. Une exploitation agricole génère cinq emplois directs. L'industrie agro-alimentaire emploie 70 000 salariés soit 35 % de l'emploi industriel breton.

Pourtant, depuis quelques années, les liens entre les Bretons et les agriculteurs se sont distendus. Les agriculteurs subissent une crise d'une ampleur exceptionnelle. L'an dernier, en Bretagne, leur revenu à chuté en moyenne de 46 %.

Durant la campagne pour les élections régionales de mars dernier, Jean-Yves Le Drian avait beaucoup insisté sur cet enjeu. Avec Martine Aubry, il s'était rendu dans une exploitation agricole à Saint-Thégonnec et avait rencontré une délégation de producteurs laitiers.

« Dans le respect de nos engagements, qui ont été validés par les Bretonnes et les Bretons, en mars 2010, nous avons souhaité lancer une consultation la plus large et la plus ouverte possible », explique Michel Morin, vice-président du Conseil régional en charge de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. C'est pour cette raison qu'un site internet (http://agriculture.bretagne.fr) a été mis en ligne. Les internautes peuvent participer à des forums consacrés aux attentes des citoyens vis-à-vis de l'agriculture bretonne, le renforcement du dynamisme de l'agro-alimentaire ou la formation des métiers agricoles.

« Mais l'avenir de l'agriculture se joue aussi sur les territoires. C'est pourquoi nous organisons, au premier trimestre 2011, une série de onze réunions publiques à travers toute la Bretagne», annonce Michel Morin.

Dans le Finistère, ces forums se tiendront à Saint-Pol-de-Léon le 19 janvier, à Quimper le 16 février et à Carhaix le 25 février.



Le 14 février 2010, à Saint-Thégonnec

Une restitution des débats ainsi qu'une synthèse des contributions seront organisées le 22 avril à Pontivy. La session des 23 et 24 juin sera consacrée à cette « nouvelle alliance ». 🔌

# CAP

26 B, rue Aristide-Briand 29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 13/01/2011





#### Dossier de la semaine

Logement : retour à la normale



#### Vie de la Fédération

2011 sur les chapeaux de roue



Interview Il y a d'autres Mediator Avec Gérard Bapt

#### $\mathcal{A}.\mathcal{M}.\mathcal{E}.$

La France, Eldorado, pillée par des milliers de sans-papiers qui n'y viennent que pour profiter des avantages sociaux. Au nom de cette vision totalement fausse. la majorité UMP a remis en cause l'aide médicale d'État destinée aux étrangers en situation irrégulière. On a en effet du mal à croire que des hommes et des femmes puissent risquer leur vie sur des navires vétustes uniquement pour venir se faire soigner gratuitement en France.

Un rapport de l'IGAS met en évidence les effets pervers de cette mesure. Maintenant, les sans-papiers doivent payer 30 euros pour bénéficier de l'A.M.E. Donc, ils ne se soignent qu'en dernier recours, au risque d'être victimes de maladies contagieuses graves.

Pour obtenir quelques voix à l'Extrêmedroite, la majorité UMP est vraiment prête à tout, même au pire.

## Précarité énergétique



Cette année, la table ronde qui a suivi la présentation des données statistiques était consacrée à la question de la précarité énergétique. « C'est un enjeu de plus en plus important », a souligné le préfet du Finistère. « Aujourd'hui, en France, trois millions de ménages consacrent plus de 10% de leurs revenus pour l'énergie et 70% d'entre eux sont propriétaires. Dans le Finistère, 32 000 personnes de plus de 60 ans vivent dans des logements construits avant 1975 ».

Cette donnée doit être prise en compte lorsque les élus souhaitent favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Sans action volontariste, le risque est grand de voir les centres-bourgs se désertifier et les périphéries se peupler avec tous les problèmes de déplacement que cela implique.

Paul Uguen, maire de Guerlesquin et vice-président de Morlaix communauté, a présenté un bilan de l'action entreprise par cette communauté d'agglomérations. Grâce à des travaux pertinents, il est possible de réduire la consommation énergétique de 58 %.

Actuellement, un contrat local contre la précarité énergétique est en cours de négociation entre le Conseil général, la Préfecture et les professionnels du BTP.

Il s'agira de mettre en place un système de diagnostic et de subventions des travaux de rénovation les plus efficaces. Ainsi, contrairement à une idée reçue, le changement des fenêtres n'est pas l'investissement le plus « rentable », d'un point de vue énergétique. En revanche, l'isolation des combles ou le changement des chaudières se révèlent beaucoup plus intéressants. Pour les constructions neuves, le chauffage électrique est à bannir.

Le contrat local contre la précarité énergétique sera signé dans le courant de l'année 2011. Ensuite, l'ANAH (agence nationale de l'Habitat) pourra intervenir. En fonction des revenus des propriétaires, la subvention pourra atteindre 60, voire 70% des travaux. Mais, les aides ne seront versées qu'en contrepartie d'une économie d'énergie d'au moins 25%.

# Logement : retour à la normale

Le nombre de logements mis en chantier dans le Finistère est retombé au niveau du début des années 2000 et la superficie des parcelles vendues a tendance à baisser. Voilà ce qui ressort de l'étude 2010, réalisée pour l'Observatoire de l'habitat en Finistère, présentée par le président du Conseil général, Pierre Maille, et le préfet du Finistère, Pascal Mailhos, le 4 janvier à Quimper.



Précarité énergétique : des engagements en 2011

« Cette restitution était destinée aux élus, aux opérateurs et aux services de l'État», a indiqué Pierre Maille qui a précisé que l'analyse des résultats avait été réalisée par l'ADEUPA, l'agence d'urbanisme du pays de Brest.

Pour la seconde année consécutive, les mises en chantier sont en repli dans le Finistère : 5500 logements ont été commencés en 2009, contre 7300 en 2008, et 8300 en 2007, année record dans le domaine de la construction pour le département. Mais, pour les professionnels du bâtiment, il s'agit d'un retour à la normale.

Cependant, l'activité des bailleurs sociaux a augmenté avec près de 1200 logements construits, soit une progression de 300 par rapport à 2008. La part du logement social dans la construction neuve atteint ainsi les 20 %.

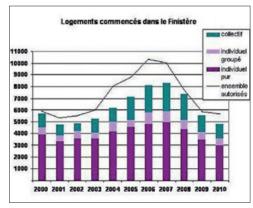
Cette progression s'explique, paradoxalement, par le contexte de crise : les entreprises du bâtiment sont plus disponibles et leurs coûts sont moins élevés.

Où construisent les Finistériens? Si on regarde les zones où la progression est la plus forte, on constate que le littoral attire, sur la côte nord, de Kerlouan au Conquet, la presqu'île de Crozon, le pays bigouden et le pays fouesnantais. Cependant, en valeur absolue, c'est tout

de même sur les territoires de Brest métropole océane, Quimper communauté et du pays bigouden sud qu'on trouve le plus grand nombre de mises en chantier.

Mais, la vraie nouveauté de cette année réside dans la baisse notable de la superficie moyenne des parcelles vendues, puisque la diminution atteint 11 % par rapport à l'année dernière. Il s'agit pour le Finistère d'un enjeu majeur puisque l'artificialisation des terres représente un vrai danger à la fois pour l'agriculture mais aussi pour l'environnement et la biodiversité. Cette évolution ne peut que réjouir la majorité du Conseil général. «Cela correspond à nos objectifs, mais nous savons que ce phénomène s'explique essentiellement par des raisons financières ».

Paul Uguen, maire de Guerlesquin, indique que «bien souvent, des acheteurs potentiels exigent de grands terrains pour venir s'installer dans des communes rurales». «Mais les SCOTS (Schémas de cohérence territoriale) qui affichent tous leur volonté de maîtriser le foncier peuvent constituer des outils intéressants», rappelle Jean-Pierre Caroff, élu de Brest métropole océane.



5 500 mises en chantier en 2010

De plus, les nouvelles techniques de construction peuvent participer à la préservation du foncier. Ainsi, depuis quelques années, on assiste au retour des maisons mitoyennes, car les dalles peuvent être individuelles. De la même manière, l'emplacement des maisons n'est plus le même et les constructions, au milieu du terrain, ne sont plus systématiques.

Les résultats de l'étude de l'Observatoire de l'habitat vont permettre aux élus d'affiner leurs plans d'urbanisme.

# 2011 sur les chapeaux de roue

Le grand chelem aux cantonales, un projet ambitieux et des primaires réussies, voilà ce qu'ont souhaité pour 2011, Franck Respriget, secrétaire du Comité de ville de Brest. et Marc Coatanéa, à l'occasion des vœux des sections brestoises le 5 janvier.

Devant un peu plus de 200 personnes, adhérents et sympathisants socialistes, mais aussi partenaires de la majorité 2011, année des cantonales, du projet et des Primaires municipale, Franck Respriget, candidat dans le canton de Lambézellec, a particulièrement insisté sur l'enjeu que représentent les cantonales des 20 et 27 mars prochain, en particulier dans l'agglomération brestoise où huit cantons, tous à gauche, sont renouvelables.

Le secrétaire du Comité de ville a chaleureusement salué les élus sortants, Patricia Adam, Jean-Paul Glémarec,



Yvon Berthou, Daniel Abiven et Yves Ménesguen «qui ont tous fait honneur à la confiance que les adhérents du PS leur ont accordée. N'oublions pas que ce sont ces femmes et ces hommes qui ont permis de faire basculer le Conseil général à gauche et qui, sous l'autorité de Pierre Maille, ont redonné du sens aux politiques départementales ». Marc Labbey, Dominique Jaffrédou, Rébecca Fagot-Oukkache, Marie Gueye et Franck Respriget luimême, se présenteront devant les électeurs au mois de mars, avec pour ambition de renouveler le grand chelem, déjà réalisé en 2004.

«Si vous avez trouvé que le rythme de 2010 fut soutenu, vous n'allez pas être déçu par celui de 2011 », a prévenu Marc Coatanéa.

Les adhérents du PS seront en effet appelés, après la campagne des cantonales, à finaliser le projet, à partir des textes des conventions thématiques de l'année dernière, puis à organiser les primaires destinées à désigner le candidat ou la candidate à la présidentielle. Et, enfin, à voter pour les candidats aux législatives. Avant de se lancer, début 2012, dans la campagne pour la présidentielle...

Interview

# II y a d'autres Mediator

Avec Gérard Bapt

Révélée par la pneumologue brestoise Irène Frachon, dans son livre «Mediator 150 mg» (Éditionsdialogues.fr), l'affaire du Mediator a été relayée par le député socialiste de Toulouse et cardiologue, Gérard Bapt, à l'Assemblée Nationale.

Cap Finistère : Pourquoi vous êtesvous mobilisé sur ce dossier?

Gérard Bapt : J'ai été choqué par une interview donnée par Irène Frachon dans "Le Parisien", en juin 2010, dans laquelle elle expliquait les difficultés qu'elle avait pour publier son livre. J'ai aussitôt pris contact avec elle et j'ai tout de suite été convaincu de la justesse de son combat.

Cap Finistère : A-t-il été facile de mettre en place la mission parlementaire ? Gérard Bapt : Non, le groupe UMP était

très divisé sur cette question. Ils ont même

tenté de mettre en place deux missions,

l'une sur le Mediator et l'autre sur les agences sanitaires. Mais la décision définitive interviendra le 12 janvier.

Cap Finistère : Quel est l'objectif de cette mission et comment va-t-elle fonctionner?

Gérard Bapt : Elle procédera bien sûr à des auditions de personnes impliquées dans cette affaire. Cependant, il m'est difficile de vous en dire plus aujourd'hui, car il faut attendre les conclusions du rapport de l'IGAS. C'est en effet sur cette base que la mission orientera ses travaux.

Cap Finistère : Au-delà du Mediator, pensez-vous qu'il existe d'autres médicaments dangereux encore commercialisés?

Gérard Bapt : Certainement. Chaque année, 10 à 15 000 personnes décèdent suite à l'absorption de médicaments. Il y a bien sûr les mauvaises prescriptions et les associations dangereuses. Mais, il existe aussi des médicaments dangereux. Je travaille actuellement sur l'Arcoxia, un antiinflammatoire de la famille des Coxib, interdit aux États-Unis mais pas encore en France.



Cap Finistère : Ne craignez-vous pas une perte de confiance des patients et une augmentation de l'automédication?

Gérard Bapt: Mais ce sont les laboratoires pharmaceutiques qui poussent à l'automédication. La mission parlementaire devra aborder la question de la sur-médication qui constitue une particularité bien française. Elle s'explique par les prescriptions des médecins mais aussi par la demande des patients qui ne conçoivent pas de sortir d'une consultation sans une ordonnance. Dans les pays scandinaves, par exemple, il est fréquent que les médecins ne prescrivent pas de médicaments. Il est urgent d'insister à la fois sur la formation initiale et continue des médecins mais aussi de sensibiliser le grand public.

En savoir plus:

http://www.gerardbapt.info/ 🚳

## Agenda

**14 janvier** 18 h 15 : Réunion du Groupe Jeunes et précarité, au local du PS

26 janvier

à Brest

18 h 30 : Secrétariat fédéral au local de la Fédération à Quimper.

30 janvier

Rassemblement national des secrétaires de section.

**31 janvier** 18 h 30 : Conseil fédéral, au local du PS à Brest.

#### Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 892 - Vendredi 14 janvier 2011

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr 26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER Tél. 02 98 53 20 22 - Fax: 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON

Tél 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

### S'abonner

. . . . . . . . . . . .

Prénom :	
Adresse:	

#### ☐ Abonnement

#### Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

> Chèque à l'ordre de : Fédération du Finistère du Parti Socialiste

# En bref

#### Vœux de la section Iroise

Les socialistes de la section Iroise (canton de Saint-Renan) invitent les adhérents et sympathisants à participer à leur pot de bonne année, le vendredi 28 janvier à 18 h 30, salle des classes mobiles, place aux Chevaux à Saint-Renan.

#### Vœux de la section de Daoulas

Les socialistes de la section cantonale de Daoulas invitent les adhérents et sympathisants à participer à leur pot de bonne année, le vendredi 21 janvier à 18 h 30, salle sous la mairie à Loperhet.

#### Sentier côtier de Beg Meil (suite)

Le Préfet du Finistère a annoncé, le 19 décembre, son souhait de reprendre le projet de tracé du sentier côtier de Beg Meil.

« Nous prenons acte de cette décision et nous nous en félicitons », ont indiqué les socialistes de Fouesnant dans un communiqué.

« Cette décision nous paraît sage, respectueuse de ceux qui se sont exprimés sur ce dossier, avec un esprit d'ouverture que nous saluons. Nous lui faisons confiance pour que la loi soit intégralement respectée car celle-ci ne peut en aucun cas être interprétée selon les circonstances!

Cette « deuxième chance » offerte pour trouver un consensus doit être soutenue à condition qu'elle permette à tous de mieux être informés sur le dossier ».

Le Parti Socialiste entend prendre toute sa part à la réflexion qui va à nouveau s'engager. Il souhaite qu'un véritable débat avec la population puisse avoir lieu par la mise en œuvre d'une pré-concertation avant l'enquête publique pour permettre à chaque citoyen de recevoir une information complète et se déterminer en pleine connaissance de cause.

## La société publique locale (SPL)

L'UESR organise, le samedi 15 janvier à 10 h 00, une réunion intitulée « La société publique locale (SPL) un outil au service des élus locaux pour quoi faire? », avec la participation de Thierry Fayret, vice-président de Bmo, Alain Queffelec, maire de Guipavas, et Jean-Luc Polard, conseiller général.

Créé à l'initiative des sénateurs socialistes, par la loi du 19 mai 2010, le SPL a pour but d'améliorer l'efficacité de la gestion des services publics en alliant les atouts des sociétés d'économie mixte au contrôle exclusif du service par les collectivités locales.

#### La Poste de Plozévet

A l'occasion de l'audition de Jean-Paul Bailly, président de *La Poste*, par la commission des Affaires économiques de l'Assemblée, Annick Le Loch, députée de la 7<sup>e</sup> circonscription, est intervenue sur le cas de *La Poste* de Plozévet.

C'est sans concertation aucune avec la municipalité concernée que *La Poste* a décidé la fermeture de ce bureau le lundi matin. Les personnels, les élus et en particulier le maire, Pierre Plouzennec, et les usagers se sont mobilisés par voie de pétitions et de rassemblements.

Pour la députée, « il est légitime de s'inquiéter des risques d'une accessibilité réduite au service public postal. Une première limitation d'ouverture étant trop souvent annonciatrice d'une réduction programmée de la présence postale de proximité, d'un transfert de missions à la commune ou de la création d'un relais postal chez un commerçant ».

# Ce numéro a été imprimé à 4800 exemplaires

# Annonces légales & judiciaires

Par acte sous seing privé du 14 janvier 2011, il a été constitué la EURL All Courtage (AC). Siège social : 79, boulevard Clemenceau - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BREST. Objet social : Conseil en HABITAT pour ÉCO TRAVAUX sur le Finistère. Capital : 4 000 euros. Le gérant : Monsieur TRELOHAN Franck, demeurant au siège social.

#### LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats

143, avenue de Kéradennec - CS 23014 29334 QUIMPER CEDEX Tél. 02 98 90 04 35

#### TRANSPORTS NÉDÉLEC

SARL au capital de 10 800 euros Siège social : Manoir de Keralio 29120 PONT-L'ABBÉ 448 309 146 RCS QUIMPER

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL TRANSPORTS NÉDÉLEC a décidé de transférer le siège social du Manoir de Keralio - 29120 PONT-L'ABBÉ, au 130, rue Maréchal Juin - 50000 SAINT LÔ, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance.

#### ANAÏS OPTIC

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LANDERNEAU, en date du 7 janvier 2011, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, présentant les caractéristiques suivantes :

**Siège social :** LANDERNEAU (Finistère) 8, place Charles-de-Gaulle.

**Objet:** L'exploitation d'un fonds d'optique lunetterie.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital: 20 000 euros.

**Gérance :** Fabienne Nadine ANDRÉ, demeurant à PLOUGASTEL-DAOULAS (Finistère) 550, route du Vergoz.

**Immatriculation :** Au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis et mention, La Gérance.

#### Maître GRALL

Notaire à GUISCRIFF (Morbihan) 1, rue de l'Ermitage soussigné

Acte de Maître Alain GRALL, notaire à GUISCRIFF, en date du 3 janvier 2011, enregistré au Service des Impôts des entreprises de LORIENT NORD, le 6 janvier 2011, bordereau n°2011/26 case n°1.

### Contenant : CESSION DE FONDS DE COMMERCE.

Par : Madame Suzanne, Yvette QUÉMÉ-RÉ, commerçante, épouse de Monsieur Gérard Paul GUILLOU, demeurant à SCAËR (29390), lieudit Coadry.

Née à SCAËR (29390), le 30 octobre 1948. **Au profit de :** Mademoiselle Sandrine, Marie, Yveline LE GOFF, employée de commerce, célibataire majeure, demeurant à CORAY (29370), 1 et 3, rue Frostic.

Née à QUIMPERLÉ (29300), le 9 octobre 1977.

Un FONDS DE COMMERCE de BAR licence IV, auquel est annexée une gérance de tabac, exploité à SCAËR (29390), lieudit Coadry, connu sous l'enseigne de LA CHOPE.

Et pour l'exploitation duquel Madame GUILLOU est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER, sous le numéro 309 693 315.

## Prix: CENT QUATRE VINGT MILLE EUROS (180 000,00 euros).

Entrée en jouissance : le 3 janvier 2011.
Oppositions : chez Cabinet de Maître Monique LE GUEN, avocat, 110, boulevard Créac'h Gwen - 29000 QUIMPER, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion, Le Notaire.

En cas de déménagement, pour continuer à recevoir le Cap Finistère, merci de nous préciser votre nouvelle adresse.